



Groupe Institut Supérieur de Commerce
et d'Administration des Entreprises

Km 9,5 - Route de Nouasseur - BP. 8114
Oasis - Casablanca - Maroc

Tél. : (+212) 05 22 33 54 82 à 85

Fax : (+212) 05 22 33 54 96

www.groupeiscae.ma

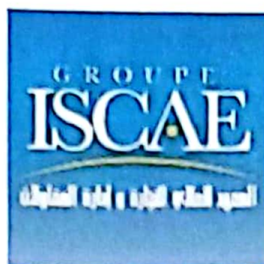
Calendrier du Concours d'accès au cycle doctoral

Année universitaire : 2023/2024

Journée	Heure	Epreuve écrite
Samedi 02 Décembre 2023	9H00 – 11H00	Anglais
	11H30 – 14H00	Spécialité

Lieu de déroulement des épreuves écrites : Auditorium ISCAE-Casablanca





REGLEMENT DU CONCOURS D'ACCES AU CYCLE DOCTORAL – Décembre 2023

1. Accès au centre d'examen

Le candidat doit se présenter à 08h00 du matin, muni d'une pièce d'identité (seule la CNIE, et le passeport sont acceptés).

2. Installation des candidats en salle d'examen

Les candidats doivent déposer leurs affaires personnelles (cartables, sacs, porte-documents) à l'entrée de la salle. Ils s'installent en respectant le numéro d'examen attribué. La présentation d'une pièce d'identité : seule la CNIE, et le passeport sont acceptés.

Les candidats en retard au-delà de quinze minutes (15 minutes) après le départ de l'épreuve ne seront pas acceptés.

3. Téléphone

Les téléphones portables et tous autres moyens de communication sont strictement interdits quelque que soit l'usage. Les téléphones doivent être éteints et rangés dans les sacs ou les cartables avant de rejoindre les tables d'examen.

4. Déroulement des épreuves

- Avant la distribution des épreuves, les candidats seront invités à se lever et à rester debout jusqu'à la fin de la distribution de l'épreuve et jusqu'à ce que le professeur ou le surveillant donne l'autorisation de s'asseoir.
- Aucune sortie définitive n'est possible avant la fin de la première heure et 10 minutes avant la fin prévue de l'épreuve.
- A l'expiration de la durée prévue de l'épreuve, les candidats sont invités à cesser d'écrire et à se mettre debout jusqu'à la fin du ramassage des copies.

5. Documents et matériels autorisés

Aucun document n'est admis, sauf mention contraire portée sur le sujet. Chaque candidat doit prévoir le matériel qui lui est nécessaire (Calculatrice, blanco...).

6. Respect de la règle de l'anonymat

- Le candidat doit écrire et souligner si nécessaire en utilisant un stylo de couleur noire ou bleue uniquement. Une autre couleur pourrait être considérée comme un signe distinctif par le jury, auquel cas la note de zéro serait attribuée.
- Les copies doivent être totalement anonymes et ne comporter aucun nom, prénom, signature, paraphe, numéro, ou autre indication étrangère au traitement du sujet.

7. Fraude

Toute fraude entraîne la rédaction d'un rapport qui sera transmis au jury : communication entre candidats, dissimulation de document, possession du téléphone...

Les sanctions disciplinaires conformément à la loi et aux textes en vigueur au sein de l'établissement seront systématiquement activées pour lutter contre toute fraude dans le cadre du concours d'accès au CEDOC.

